



Compte Rendu du Conseil d'Administration (reporté pour cause de météo au) 13 janvier 2026

Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Invitée : Catherine BIDET, association « Des Unes aux autres » : présentation du projet 2026.
3. Ecole : demande de participation de l'AL pour un projet « Initiation au baskin » par l'UFOLEP dans le cadre du dispositif ULIS.
4. Dernières discussions et validation du règlement intérieur (Cf dernière proposition en PJ à la convocation)
5. APE : parole à l'APE.
6. Cap Caffino : demande de non encaissement de cotisation.
7. Questions diverses :
 - Fin d'Affiligue. Arrivée de Ligu'Asso.
 - Repair'Café du samedi 10 janvier.
 - L'Amical'Fest : samedi 31 janvier.
 - Jeux en famille : samedi 7 février.

Présents : DECOURTY Isabelle, GOULET Sophie, GUILBAUD Adrien, JUTON Eric, MAGNIETTE Delphine, MANGUIN Rémi, MENAGER Chantal, MORISSEAU Carole, MORISSEAU Daniel, SIMON Françoise.

Invités : Catherine BIDET (Association Des Unes aux Autres), Aurélie (Ecole M. Canonnet), Louise ROUAUX (APE)

Excusés : CLAUSSE Thierry (procuration), C. MORISSEAU, MORICEAU Christian (procuration F. SIMON), PERRET Manuel (procuration C. MORISSEAU), RADIGOIS Jean-Michel (procuration F. SIMON), RADIGOIS Marité (procuration C. MENAGER), BOUSSONNIERE Gilles.

La séance est ouverte à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 6 décembre est adopté à l'unanimité.

2. Invitée : Catherine BIDET, association « Des Unes aux autres » : présentation du projet 2026.

Le soutien aux femmes et aux écoliers du Bénin date maintenant de 11 ans. La médiathèque de Tchaourou et la bibliothèque ambulante que l'Amicale a soutenues financièrement à plusieurs reprises donnent toute satisfaction et attirent de plus en plus de jeunes. Elles proposent des manuels scolaires de la 3^e à la terminale, des livres de loisirs et des jeux. 5700 emprunts ont été relevés en 2025.

Les résultats au brevet se sont sensiblement améliorés depuis que les élèves ont accès aux manuels. Les enseignants se disent très satisfaits.

L'Association a envoyé deux jeunes filles en service civique pour installer une médiathèque à Dassa, financée dans le cadre d'un partenariat avec une autre structure française.

La subvention sollicitée par l'Association cette année vise à compléter le stock de livres mis à la disposition des élèves de Tchaourou.

DELIBERATION ET RESOLUTION :

Après en avoir délibéré, avoir rappelé que la dernière subvention accordée à l'Association (1500€) date de novembre 2024, mais que la situation financière de l'Amicale Laïque est un peu fragile ces dernières années, le Conseil d'Administration est invité à se prononcer sur la résolution suivante :

Validez-vous le fait d'accorder une aide de 1000€ à l'Association des Unes aux Autres, pour l'achat de nouveaux livres pour les bibliothèques de Tchaourou ?

A cette question, les 15 personnes présentes ou représentées ont répondu « oui ».

Isabelle DECOURTY est missionnée pour en avertir Catherine BIDET.

3. Ecole : demande de participation de l'AL pour un projet « Initiation au baskin » par l'UFOLEP dans le cadre du dispositif ULIS.

L'enseignante spécialisée qui a en charge la classe ULIS de l'école Marcel Canonnet commence par rappeler ce qu'est cette « classe » constituée d'élèves à besoins spécifiques et la façon dont l'école permet leur intégration en les associant aux activités des autres classes, chaque fois que c'est possible.

Le projet est né de la rencontre entre un constat et une proposition :

- la différence de rythme de ces enfants peut les isoler de leurs pairs jusque dans la cour de récréation ;
- l'UFOLEP propose d'organiser 6 séances d'initiation au baskin (basket inclusif), à destination des CE2 de toute l'école.

Il est demandé à Aurélie s'il ne serait pas intéressant d'y associer les enfants de l'accueil périscolaire ?

DELIBERATION ET RESOLUTION :

Les échanges entre les membres du Conseil d'Administration sont enthousiastes : l'idée est excellente de semer les graines de cette inclusion par le sport dans la tête des enfants du primaire, d'autant qu'en pratique des élèves d'ULIS ont tout à y gagner. Il est noté également que le Basket Sud Loire vient d'ouvrir une section baskin. Coût environ 274€.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, valide le projet et accepte de le subventionner à hauteur de 274€. Toutefois, proposition va être faite à l'Association de Parents d'Elèves de partager cette somme, de façon à l'associer symboliquement à cette démarche à laquelle elle sera évidemment sensible. Les termes du partage seront à définir.

Les 15 personnes présentes ou représentées valident la proposition énoncée ci-dessus.

4. Dernières discussions et validation du règlement intérieur (Cf dernière proposition en PJ à la convocation)

Françoise reprend le texte des modifications proposées. La plupart ont déjà été exposées lors du précédent Conseil d'Administration. La discussion ne portera donc que sur deux points :

- Un ajout proposé pour indiquer que les animateurs et responsables sportifs sont tenus de faire l'objet d'un contrôle d'honorabilité.
 - ➔ Après une discussion qui met en lumière le flou entourant les notions de dirigeants/ responsables/ sportifs et compte tenu du fait que ce contrôle d'honorabilité est imposé par le Ministère, nous décidons de ne pas en faire état dans les règlements de l'Amicale Laïque.
- Le point concernant le budget des sections était resté sans formulation définitive.
 - ➔ Après discussions, le Conseil d'Administration adopte les termes suivants pour le début de l'article 11 : BUDGET DE LA SECTION.

Toute demande de remboursement d'achats effectués pour le fonctionnement d'une section est présentée par le référent de section à la trésorerie qui se réserve le droit de suspendre la demande pour avis et/ou approbation du Conseil d'Administration à partir d'un montant annuel de 300€.

Tout achat unique supérieur à 300€ doit être au préalable soumis à l'accord du Conseil d'Administration sur présentation d'un devis.

Les règlements internes de section ont déjà été envoyés aux référents pour relecture. Françoise SIMON envoie la nouvelle mouture du règlement intérieur au Conseil d'Administration élargi.

5. APE : parole à l'Association de Parents d'Elèves.

Louise ROUAUX rappelle les actions et animations prévues :

- Le Père noël est passé dans les classes pour distribuer les livres. Une photo de classe a été réalisée dans chaque classe.
- Prochaine réunion de l'Association de Parents d'Elèves : jeudi 14 février (C. MORISSEAU remplacera I. DECOURTY indisponible)
- Match d'Improvisation : le 8 février, Espace Bois Joli. Entrée à 5€ pour les adultes.
- Vente de brioches en février avant les vacances.
- La benne à papier sera sur le parking de la salle Omnisports du 20 au 30 mars.

6. Cap Caffino : demande de non encaissement de cotisation.

Sophie GOULET soumet au Conseil d'Administration le cas d'une adhérente inscrite mais dans l'impossibilité de venir pratiquer l'activité cette année pour des raisons graves. Elle demande s'il est possible de ne pas encaisser ses chèques d'adhésion.

Compte tenu de la situation de l'adhérente, à titre exceptionnel, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, accepte la proposition de la référente de section.

7. Questions diverses :

- Fin d'Affiligue. Arrivée de Ligu'Asso.

Pour l'instant Ligu'Asso n'est pas encore déployé auprès des associations. La procédure papier reste la seule possible pour enregistrer les nouvelles adhésions. Photocopie de la fiche d'inscription envoyée à l'UFOLEP, Elise TESSIER.

- Repair'Café du samedi 10 janvier.

Il s'est bien déroulé, il y a eu de nombreuses demandes. 55 objets ont été pris en charge, 24 réparés, etc.

- L'Amical'Fest : samedi 31 janvier.

Réunion de préparation de la commission le 15 janvier. La diffusion est faite : la Newsletter, Facebook, invitations transmises dans les sections et invitations à nos partenaires.

- Jeux en famille : samedi 7 février, après-midi.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 22h45. La soirée s'achève par le partage de la galette de l'amitié.

Prochain Conseil d'Administration le mardi 3 février, à 20h30, Salle de la Maine.

En cas d'absence, prévenir Françoise SIMON

Compte-rendu rédigé par Françoise SIMON

Vu, la présidence :

Isabelle DECOURTY